

Quid du programme EDEL ?

Ce programme a été créé il y a 4 ans à l'initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Loire et de l'Agence Locale de l'Energie LATERE.

Il a déjà accompagné plus de 200 entreprises ligériennes dans l'amélioration de leur performance énergétique, formé plus de 500 personnes (étudiants et professionnels) aux thématiques énergétiques spécifiques aux entreprises, et sensibilisé plus de 2000 personnes dans le monde professionnel ligérien ...

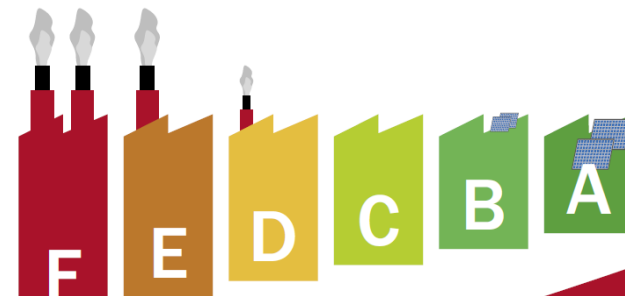
Avec le soutien de l'ADEME, de la Région Rhône-Alpes, du Conseil Général de la Loire et de nos territoires, nous poursuivons notre action afin d'accompagner toutes les entreprises du territoire désireuses de s'engager dans une démarche d'économies d'énergie ou de mettre en place des solutions d'énergie renouvelable et/ou de récupération ...

contactez-nous pour plus d'informations au 04 77 42 65 12 ou par mail edel@edel42.org

Formations : nous proposons un programme de formations destinées aux responsables QSE et personnel technique des entreprises sur les thématiques "Gestion de l'énergie en entreprise", "Air Comprimé", "Chauffage/ventilation/Climatisation" et "Eclairage" :

consultez notre site www.edel42.org Rubrique "Formations"

En route vers la classe A, pour la performance énergétique et les économies de charges !



Le mot des entreprises

"Afin de minimiser ses dépenses énergétiques tout en augmentant sa capacité de production, La direction de MPI a sollicité l'opération EDEL et a bénéficié d'une aide financière pour réaliser un pré-diagnostic énergétique.

Cette étude, réalisée par un cabinet spécialisé, a permis d'identifier des actions sur les équipements de production (réduction significative des consommations), de réaliser une campagne de sensibilisation du personnel pour une utilisation plus rationnelle des éclairages, de faire évoluer le groupe froid pour sécuriser l'installation en place et réduire la consommation énergétique, et enfin de réaliser un diagnostic par thermographie pour mettre en évidence les principales sources de déperditions.

En conclusion, cette action a été bénéfique pour l'entreprise en terme économique et au niveau du confort de travail car les nouveaux investissements offrent des avantages, tant au niveau productivité qu'environnemental"

Monsieur JAMET – directeur de MPI

Energie et Entreprises

Dans ce numéro

- Quid du programme EDEL ?
- Fonds chaleur pour les entreprises
- Photovoltaïque : où en est-on ?
- Les CEE : quoi de neuf ?
- Témoignages d'entreprises
- Un mot sur les PCET du territoire
- Opération Collective Energie RA

Le saviez-vous ?

Selon les études du CEREN, Le gisement d'économies d'énergie annuel dans l'industrie en France est évalué à 64 TWh dans les 10 opérations à plus fort potentiel suivantes :

- Optimisation des applications de motorisation
- Chauffage des locaux
- Production de chaleur (chaufferies)
- Ventilation
- Air comprimé
- Eclairage
- Froid industriel
- Autres : process, climatisation,...

A titre de comparaison, la consommation annuelle totale d'électricité en France s'élève à environ 500 TWh : ce gisement est donc à exploiter au mieux et au plus vite afin de répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels !



Le Lauréat des économies d'énergie !



Entreprises : "Passez aux énergies renouvelables avec le Fonds Chaleur !"

Afin de répondre à l'engagement européen de porter la part des Energies Renouvelables à 23 % dans la consommation énergétique nationale d'ici 2020, le dispositif "FONDS CHALEUR" a été doté d'une enveloppe de 1 milliard d'euros pour la période 2009-2011. Les entreprises peuvent ainsi bénéficier d'aides significatives pour concrétiser des projets de PRODUCTION DE CHALEUR RENOUEVABLE répondant aux critères définis dans ce dispositif.

Les solutions éligibles sont les suivantes :

- Biomasse Energie (bois, paille, déchets végétaux,...)
- Solaire thermique (production d'eau chaude)
- Géothermie
 - Géothermie sur nappe aquifère profonde
 - Géothermie verticale couplée à de la pompe à chaleur
- Production de biogaz
- Réseaux de chaleur

En 2009, l'ADEME a constaté une carence importante de dossiers issus du monde des entreprises : ce dispositif est en place pour 2 années encore, profitez-en pour « changer d'ère » !

Dans la Loire en 2010, un projet industriel majeur de chaufferie bois est en cours d'étude, et 2 projets de géothermie verticale sont également envisagés pour le chauffage de bâtiments.

Contactez-nous si vous avez un projet, nous suivons ce dispositif dans la Loire !

Plus d'informations sur www.ademe.fr/fondschaleur



Opération collective régionale menée par la CRCI et les CCI's de Rhône-Alpes

OPTIM'ENERGIE

Durée : 18 mois
21 réunions locales pour sensibiliser plus de 500 entreprises.

221 visites énergie réalisées en entreprises ont abouti sur 40 études de type prédiagnostic ou diagnostic énergétique et plus de 340 préconisations pour réaliser des économies.

- Les préconisations portent sur :
- Bâtiments / chauffage : 33 %
 - Process : 22 %
 - Froid : 12 %
 - Eclairage et Air comprimé : 8 %



- Enquête de besoins... attentes des entreprises :**
- 59% : soutien financier
 - 50% : information
 - 27% : expertise
 - 16 % : formation
 - 31% : rencontres inter entreprises

La plaquette Optim'Energie ainsi que le rapport de synthèse des diagnostics accompagnés par EDEL sont disponibles sur notre site

www.edel42.org

Certificats d'Economie d'Énergie

une nouvelle période démarre !

Depuis 2006, le dispositif des CEE (parfois nommés "certificats blancs") permet aux structures ayant engagé un programme d'économies d'énergie de valoriser financièrement leurs efforts.

Les vendeurs d'énergie (les "obligés") sont tenus de justifier un volume d'économies d'énergie, quantifié en **kWhCumac**, en réalisant des opérations permettant des économies d'énergie sur leur propre patrimoine, ou en les achetant à d'autres structures ayant réalisé de telles opérations (les "éligibles" : **entreprises et collectivités**).

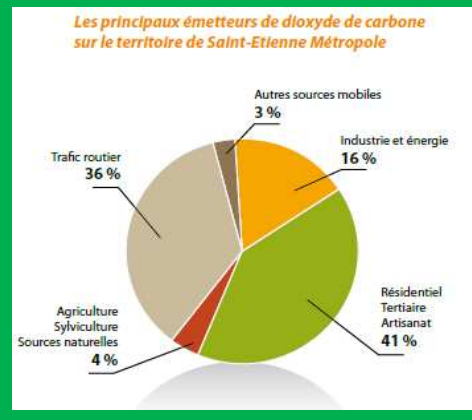
Durant la 1ère période, de 2006 à 2009, l'objectif de 54 TWhCumac a largement été dépassé, et a généré 170 M€ de transactions de CEE, mais la valorisation est restée globalement faible au regard de la pénalité potentielle en cas de non respect des engagements.

L'objectif de 115 TWh / an fixé pour la 2ème période pourrait "dynamiser" ce marché et permettre aux entreprises de **financer partiellement leurs investissements en efficacité énergétique, même si les entreprises ne sont plus éligibles en direct** : contactez-nous pour en savoir + sur ce sujet.

Exemples d'opérations standardisées donnant droit aux CEE : isolation de bâtiments, solutions d'éclairage performantes, variation de vitesse sur motorisations, récupération de chaleur sur groupe d'air comprimé,...

Des nouvelles fiches d'opérations standardisées pour l'industrie sont disponibles pour la période 2010 - 2013

Actions territoriales Les PCET Loire



Les enjeux énergétiques et les préoccupations liées aux changements climatiques sont de plus en plus présents dans notre société. A leur échelle, de nombreux territoires ligériens ont pris conscience du rôle primordial qu'ils ont à jouer et se sont engagés dans des démarches « **Plan Climat Energie Territorial** » (PCET).

Démarches volontaires de territoire, les PCET ambitionnent à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques, et d'adapter les territoires aux changements climatiques en limitant notamment leur vulnérabilité.

Après avoir réalisé un diagnostic des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, le territoire élabore un plan d'action en concertation avec les acteurs du territoire, actions pouvant aussi bien être portées par la collectivité que par des partenaires ou autres acteurs. A ce titre, le secteur économique (entreprises) aura un rôle à jouer, notamment par son levier de réduction des consommations énergétiques, tout en préservant ou développant le niveau d'activité !

Dans la Loire, ce sont actuellement plusieurs territoires qui se sont impliqués dans une démarche PCET, agissant de front sur l'exemplarité de la collectivité et en essayant d'associer à cette dynamique l'ensemble des acteurs du territoire (acteurs économiques, politiques, grand public) :

- Grand Roanne Agglomération
- Saint Etienne Métropole
- Les Communautés de communes de Feurs en Forez et des Collines du Matin
- L'Agglomération Loire Forez

Photovoltaïque et entreprises

Où en est-on ?

Depuis début 2010, les conditions de rachat de l'électricité produite par les installations photovoltaïques installées en toiture des bâtiments d'entreprises ont changé; désormais, les 3 tarifs suivants sont applicables :

- Centrale PV en solution intégrée, sur un bâtiment de plus de 2 ans et de puissance inférieure à 250 kW : **44 c€/kWh**
- Centrale PV en integration simplifiée (respectant la pente du toit), sur bâtiment neuf ou avec P > 250 kW : **37 c€/kWh**
- Centrale PV sur chassis : **30 c€/kWh**

Ces nouveaux tarifs ont modifié dans un premier temps le contexte financier de ces projets, en plein essor, gageons qu'un nouvel équilibre entre l'offre et la demande s'établira rapidement afin de relancer la dynamique de projets, qui restent intéressants pour les maîtres d'ouvrage, en neuf ou en rénovation.

